

**TABLEAU DES TARIFS ANNEXES**

à compter du 1er janvier 2025

GESTION DES ABONNES	Unités	TVA	Tarifs SYDEO en € HT	Tarifs SYDEO en € TTC
<b>FRAIS DE GESTION</b>				
Frais d'accès au service suite à un changement d'abonné comprenant : les frais administratifs sans l'intervention technique d'ouverture de branchement et de relève	Unité	20,00%	40,00 €	48,00 €
Frais de fermeture d'un branchement (à la demande l'abonné)	Unité	20,00%	50,00 €	60,00 €
Frais d'ouverture d'un branchement	Unité	20,00%	50,00 €	60,00 €
Frais de fermeture et réouverture d'un branchement en cas de non-paiement	Unité	20,00%	55,00 €	66,00 €
Frais de pose de compteur ou dépose de compteur	Unité	20,00%	50,00 €	60,00 €
Frais de déplacement d'un agent hors période d'astreinte (sur problématique privée)	Unité	20,00%	50,00 €	60,00 €
Frais de déplacement d'un agent astreinte (sur problématique privée)	Unité	20,00%	80,00 €	96,00 €
<b>FRAIS ET PENALITES</b>				
Frais pour absence de résiliation	Unité	0,00%	45,00 €	45,00 €
Frais de remplacement d'un compteur pour étalonnage à la demande de l'abonné (lorsque le compteur est conforme)	Unité	0,00%	125,00 €	125,00 €
Frais en cas de faute ou de négligence de l'abonné (gel)	Unité	0,00%	50,00€ + prix du compteur selon diamètre	50,00€ + prix du compteur selon diamètre
Frais pour rendez-vous non honoré par l'abonné	Unité	0,00%	50,00 €	50,00 €
Frais pour relevé de compteur impossible (non accès)	Unité	0,00%	60,00 €	60,00 €
Pénalité pour bris de scellé	Unité	0,00%	250,00 €	250,00 €
Frais de remplacement de compteur en cas de faute	Unité	0,00%	50,00€ + prix du compteur selon diamètre	50,00€ + prix du compteur selon diamètre
Pénalité pour prise d'eau illégale (fraude sur un appareil de défense à incendie ou sur un branchement : piquage et/ou inversion de compteur)	Unité	0,00%	500,00 €	500,00 €
<b>ACCES PROVISoire A L'EAU</b>				
Mise à disposition et installation d'un matériel de puisage et de comptage	Unité	20,00%	160,00 €	192,00 €
<b>CONTRÔLE DES INSTALLATIONS</b>				
Contrôle des dispositifs de prélèvement (puits, forage, récupération des eaux de pluie) au titre de l'arrêté du 17 décembre 2008	Unité	20,00%	190,00 €	228,00 €
<b>TRAVAUX</b>				
Frais de suivis de dossier et contrôle des travaux	Taux	20,00%	6%	6%
Travaux de branchement au réel suivant bordereau de Prix SYDEO (voir bordereau ci-annexé)	Unité	20,00%	Au réel suivant le contexte et le linéaire	